

Assemblée Générale Ordinaire

Chers adhérent.e.s,

Vous êtes invités à assister à l'Assemblée Générale annuelle le :

Mercredi 6 Avril à 19h00 en présentiel Salle Jeanne d'Arc

Ordre du jour :

- Bilan de l'année
 - Rapport moral
 - Rapport financier
 - Bilan pédagogique
- *Projets exceptionnels*
 - *Communication*
 - *Développement d'une programmation musicale*
 - *Achat d'un piano*
- Perspectives
 - Évolution des cotisations pour 2022/2023
 - Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Votre association ne peut fonctionner qu'avec la participation active de chacun d'entre vous et nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour renforcer l'équipe.

Nous vous rappelons que pour valider notre assemblée le nombre de participants doit être au moins égal au quorum réglementaire.

Quorum : le nombre d'électeurs présents ou représentés à l'Assemblée générale ordinaire doit être égal à 25% du total des électeurs de l'association.

« Est électeur, tout membre actif, âgé de 16 ans minimum au jour de l'élection, ayant adhéré à l'association depuis au moins 6 mois et à jour de cotisations, et les parents des membres mineurs de moins de 16 ans, ayant adhéré à l'association depuis au moins 6 mois et à jour de cotisations, à raison d'une voix par famille. »

Merci de nous aider à atteindre ce Quorum en étant en ligne ce soir-là ou en déposant votre pouvoir dans la boîte aux lettres de l'école ou par scan/photo sur contact@musicachazay.fr.

Attention : un même membre ne peut détenir que trois pouvoirs en plus de sa propre voix

Je soussigné(e)..... **⚠ Retour attendu pour le 30 Mars**

Donne pouvoir à

Convoqué(e) le mercredi 06 Avril 2021

De me représenter à l'Assemblée générale ordinaire de l'école de musique de Chazay/Charnay, de prendre part à toutes délibérations, et d'émettre tous votes.

Fait à le

Signature précédée de la mention « bon pour pouvoir » portée à la main :